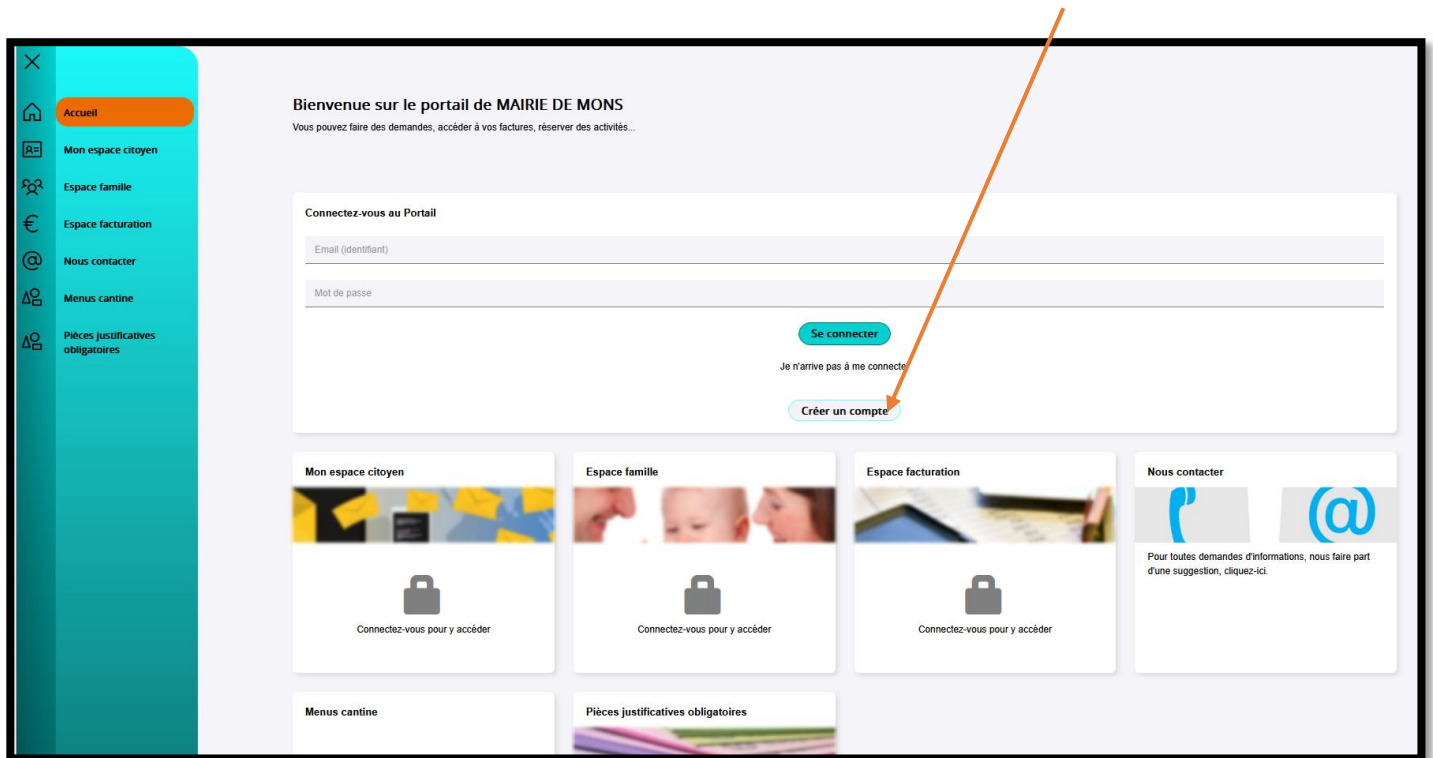


PORTAIL FAMILLE - La procédure pour :

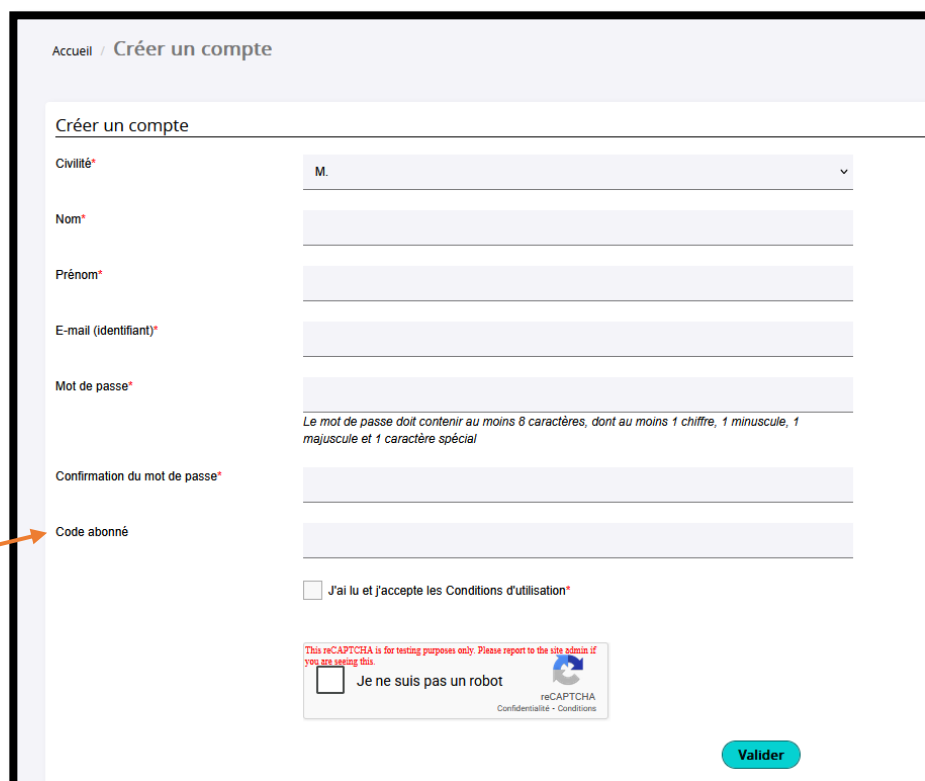
1. Créer un compte
2. Créer votre famille
3. Déposer les pièces obligatoires
4. Inscrire les enfants à la cantine et à l'ALAE

ETAPE 1 : Créer un compte (Entre le 01 janvier 2026 et le 04 juillet 2026)

Indiquer votre Email et choisissez un mot de passe puis cliquer sur « **Créer un compte** »



Remplir les champs obligatoires (astérisque), cocher les conditions d'utilisation puis cliquer sur « **Valider** »



Vous n'avez pas de code abonné pour le moment, c'est normal

Votre compte est créé. Vous avez reçu un Email qui vous le confirme.

 **Notice**

Votre compte a bien été créé. Vous allez recevoir un e-mail afin d'activer votre compte. Attention, cet e-mail n'est valable que 24 heures. Passé ce délai, si vous n'avez pas activé votre compte vous devrez en créer un nouveau.

Bienvenue sur le portail de MAIRIE DE MONS

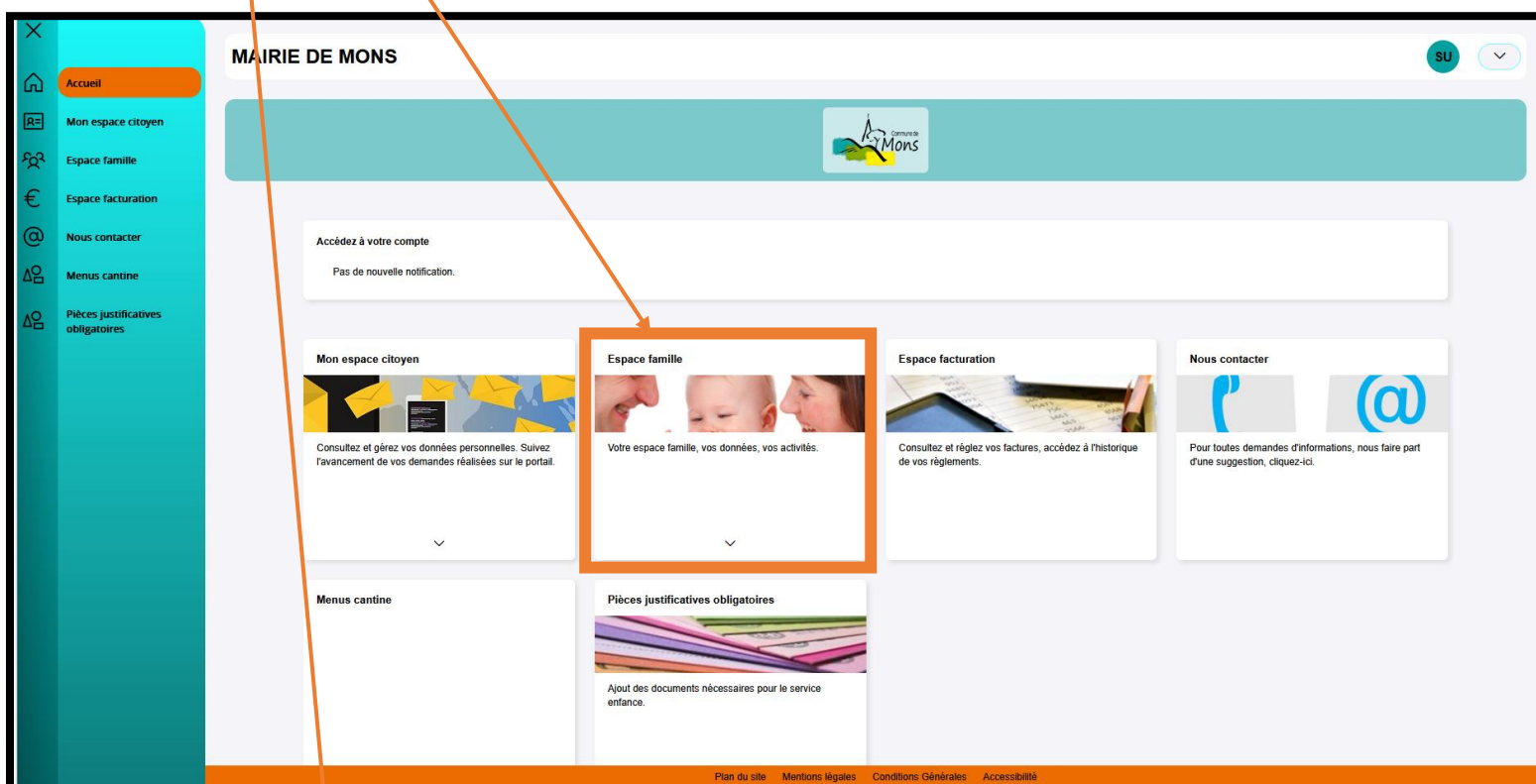
Vous pouvez faire des demandes, accéder à vos factures, réserver des activités...

Cliquer sur le lien dans l'Email de confirmation pour accéder à votre compte.

ETAPE 2 : Créer votre famille

Cliquer sur « **Espace famille** » puis sur

« **Je n'ai pas de code abonné** »



MAIRIE DE MONS

Accédez à votre compte

Pas de nouvelle notification.

Mon espace citoyen

Consultez et gérez vos données personnelles. Suivez l'avancement de vos demandes réalisées sur le portail.

Espace famille

Votre espace famille, vos données, vos activités.

Espace facturation

Consultez et réglez vos factures, accédez à l'historique de vos règlements.

Nous contacter

Pour toutes demandes d'informations, nous faire part d'une suggestion, cliquez-ici.

Menus cantine

Pièces justificatives obligatoires

Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.

Plan du site | Mentions légales | Conditions Générales | Accessibilité

Attention

Pour accéder à ce menu, vous devez être abonné.
Accédez au menu Mon Espace Citoyen / Mes Abonnements et munissez vous d'une facture émise par votre collectivité.

Ou entrez directement votre code abonné ci-dessous :
Code Abonné*

Je n'ai pas de code abonné

Rechercher

Remplir les champs obligatoires (astérisque) pour l'onglet « **Ma famille** » :

Responsable 1

Responsable 2

Ajouter un enfant

Puis cliquer sur « **Suivant** »

MAIRIE DE MONS

Accueil
Mon espace citoyen
Espace famille
Espace facturation
Nous contacter
Menus cantine
Pièces justificatives obligatoires

Ma famille > Mes informations financières > Mes Pré-inscriptions et réservations > Confirmation

Les champs avec * sont obligatoires
Au moins un champ avec * est obligatoire

☐ Je n'autorise pas la transmission de mes données à la CAF pour le calcul de mon quotient familial

Remplir les champs obligatoires (astérisque) pour l'onglet « **Mes informations financières** »

Pour le moment, ne pas cliquer sur « **Nouvelle pré-inscription** ». Cliquer directement sur « **Suivant** » pour accéder à l'onglet « **Confirmation** »

Ma famille > Mes informations financières > Mes Pré-inscriptions et réservations > Confirmation

Les champs avec * sont obligatoires
Au moins un champ avec * est obligatoire

Précédent

~~Nouvelle pré-inscription~~

Suivant

Votre espace famille est créé. Vous recevrez un Email lorsque l'agent municipal responsable des inscriptions à l'école validera votre dossier.

Création espace famille

Votre demande de création d'un espace famille a bien été prise en compte.
Vous recevrez un e-mail dès que votre demande aura été validée. Tant que vous n'avez pas reçu cet e-mail, vous ne pouvez pas accéder aux services de l'enfance.

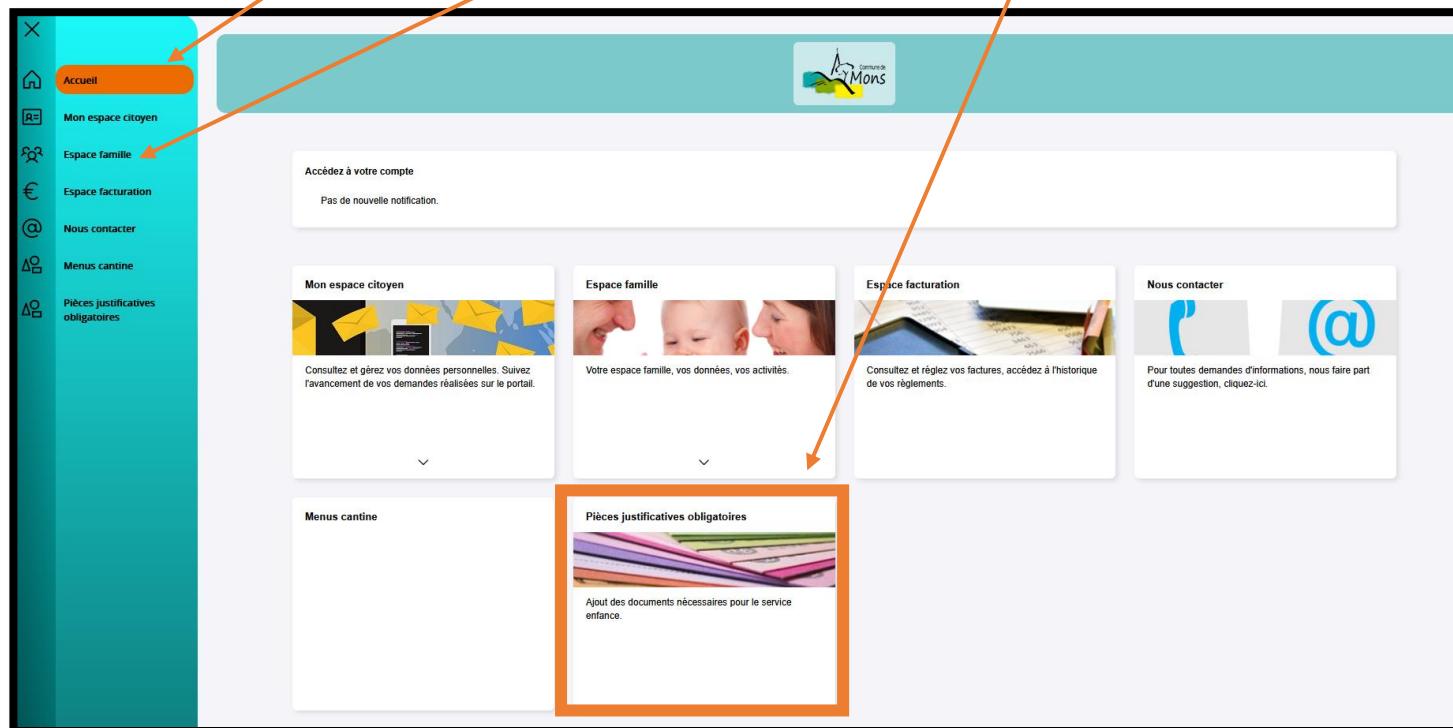
Valider

ETAPE 3 : Déposer les pièces obligatoires

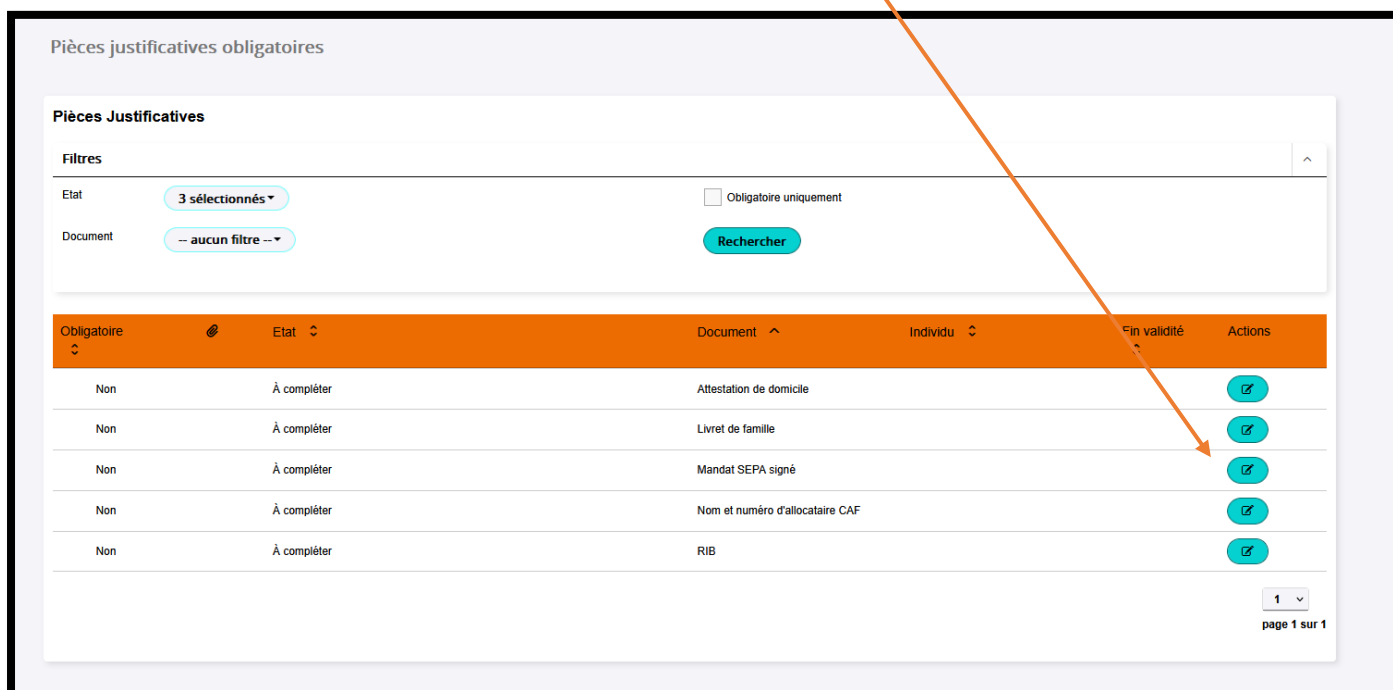
Une fois votre dossier validé par l'agent municipal, pour recevoir un Email.

En vous connectant depuis l'Email, vous pourrez alors revenir sur votre compte remplir les informations demandées pour finaliser votre inscription à l'école.

Pour cela, cliquer sur « **Accueil** » ou « **Espace famille** » puis sur « **Dépôt des pièces justificatives obligatoires** »

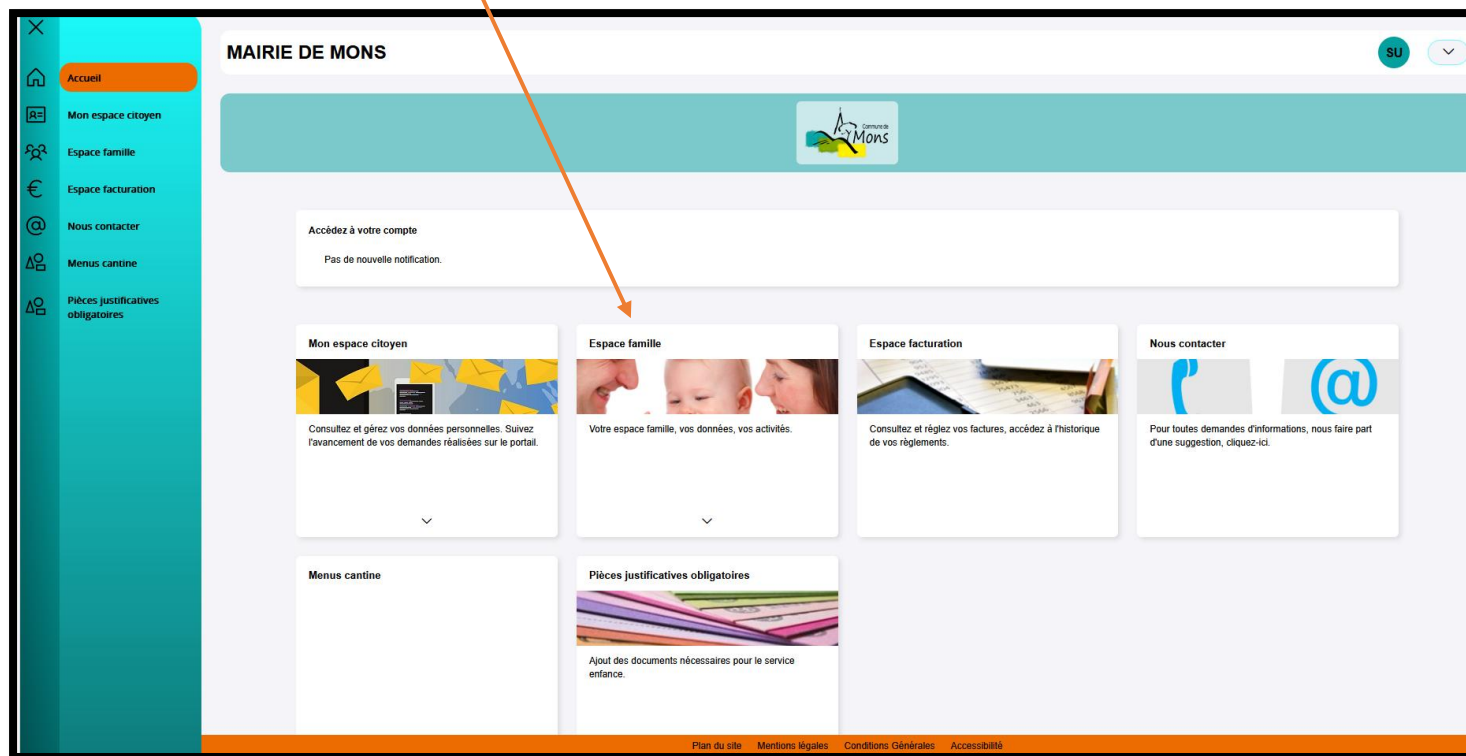


Vous retrouvez sur cet espace toutes les pièces obligatoires à déposer dans la boîte **Action**.



Dans votre **espace famille**, vous devrez remplir obligatoirement l'intégralité du dossier de l'enfant (allergies, port de lunettes, vaccins, pratiques alimentaires, personnes autorisées à venir chercher l'enfant à l'école, ...)

→ Sans ces informations, les responsables de l'ALAE ne pourront pas accepter vos enfants à l'accueil périscolaire.



A réception de toutes les pièces obligatoires, vos enfants seront officiellement autorisés à être inscrits à l'école Thomas Pesquet de Mons.

L'agent municipal vous délivrera une attestation d'inscription.

ETAPE 4 : Prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école (Jusqu'au 4 juillet 2026)

Vous devez prendre rendez-vous avec la Directrice pour finaliser l'inscription à l'école.

Pour cela, vous pouvez envoyer un Email à l'adresse : Ce.0310664d@ac-toulouse.fr ou téléphoner au 05.61.83.64.00

Lors de ce rendez-vous, **l'attestation d'inscription signée par le Maire de la commune vous sera demandée.**

ETAPE 5 : Inscrire les enfants à la restauration scolaire et au service périscolaire (Entre le 6 juillet et le 21 aout 2026)

A partir du 5 juillet, vous devez inscrire vos enfants à la cantine et à l'ALAE

Cliquer sur « **Espace famille** » puis sur « **Pré-inscriptions** »

MAIRIE DE MONS

Accédez à votre compte
Pas de nouvelle notification.

Mon espace citoyen
Consultez et gérez vos données personnelles. Suivez l'avancement de vos demandes réalisées sur le portail.

Espace famille
Votre espace famille, vos données, vos activités.

Espace facturation
Consultez et réglez vos factures, accédez à l'historique de vos règlements.

Nous contacter
Pour toutes demandes d'informations, nous faire part d'une suggestion, cliquez-ici.

Menus cantine

Pièces justificatives obligatoires
Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.

Pré-inscriptions
Effectuer des demandes de pré-inscriptions aux activités scolaires et périscolaires pour les membres de votre famille

Sur cet espace, vous pouvez rechercher et/ou consulter vos inscriptions passées.

Pour effectuer un pré-inscription cantine ou ALAE, cliquer sur « **Ajouter une pré-inscription** »

Pré-inscriptions

Pré-inscription(s)
Effectuez vos demandes de pré-inscription pour l'ouverture des droits à la réservation des activités

Validation pré-inscription(s)
A la réception de votre demande de pré-inscription, la collectivité traite votre dossier

Demande de réservation / absence
Effectuez vos demandes de réservation et d'absence pour les activités auxquelles les membres de votre famille sont inscrits

Validation demande réservation / absence
La collectivité traite manuellement ou de façon automatique vos demandes de réservation / absence

Avant de procéder aux réservations d'activités, un membre de votre famille doit y être pré-inscrit. Vous trouverez ci-dessous la liste des activités auxquelles les membres de votre famille sont pré-inscrits.

Demande en cours, Réservation possible ▼

Individu	Etablissement	Activité	Date de début	Date de fin	Jours réservables	Statut
Vous n'avez pas de pré-inscriptions						

1
page 1 sur 1

Remplir les champs obligatoires (astérisque) puis, pour chaque **Activités** (Cantine, ALAE matin, ALAE soir...)

Cochez les **jours de réservation** et valider.

Ajouter une pré-inscription

Les champs avec * sont obligatoires.

Vous êtes sur le point d'effectuer une demande de pré-inscription.
Dès lors que cette demande de pré-inscription est acceptée par votre collectivité, vous obtenez les droits sur l'activité : l'activité est visible sur le planning des activités et vous pouvez effectuer vos demandes de réservation et d'absence pour cette activité.

Ajouter une pré-inscription

Etablissement *	Ecole Thomas PESQUET
Activités *	ALAE Matin
Individu *	Aucun sélectionné
Période	A partir du 01/09/2025 Jusqu'au 03/07/2026

Réservation

Si vous le souhaitez, vous pouvez réserver dès à présent l'activité pour laquelle vous effectuez une demande de pré-inscription, sur la période de pré-inscription, pour le(s) enfant(s) sélectionné(s).
Choisissez les jours de réservation souhaités :

Jour(s) de réservation

☒	lundi
☒	mardi
☐	mercredi
☐	jeudi
☐	vendredi

→ La période scolaire 2026/2027 sera automatiquement incrémentée à partir du 6 juillet 2026